

Co-construction de la Stratégie Good Food 2.0

Focus group « stratégie sur les espaces en agriculture urbaine professionnelle hors sol à Bruxelles » - PV

Lieu : réunions en vidéo-conférence Teams

Dates : deux réunions passées : lundi 26 avril 2021 (9h30 - 11h30); mardi 11 mai 2021 (9h30-11h30). Deux réunions à venir : 14 juin 2021 (14h-16h) ; date encore à fixer entre le 21 juin et le 1 juillet.

Participants :

Pouvoirs publics

- Représentants des administrations bruxelloises porteuses de la stratégie :
 - Bruxelles Economie et Emploi (BEE) : **Sabine SOLVYNS**
 - Bruxelles Environnement (BE) : **Jan PILLE**

Accompagnateurs en agricultures urbaines

- Centre d'études et de recherches urbaines (ERU)/ Facilitateur en agricultures urbaines (FAU) : **Céline DE VINCK ; Catherine DE ZUTTERE**
- Green Surf/ FAU : **Haissam JIJAKLI**
- Fédération des professionnel·le·s de l'Agriculture Urbaine (FédéAU) : **Gaëtane CHARLIER**

Académiques

- Agroecology lab ULB/LAGUM : **Francisco DAVILA**

Gestionnaire de toiture maraichère

- REFRESH/LAGUM : **Amandine VANDORMAEL**

0. Supports utilisés pour l'atelier :

Dernier support en date du 31/05/21 : https://miro.com/app/board/o9J_IDpbd9s=/

1. Mise à niveau

Le développement d'une politique foncière agricole bruxelloise (et espaces de production hors sol) a été jugé comme un des chantiers prioritaires du volet agricole de la Stratégie Good Food 2.0. 2021 est l'année de co-construction de cette nouvelle stratégie. Dans ce cadre-là, Bruxelles Economie et Emploi a souhaité organiser des rencontres pour discuter d'une politique foncière agricole bruxelloise (et espaces de production hors sol) afin d'être en capacité d'entamer des actions, dans un cadre clair, dès le lancement de la Stratégie 2.0 en 2022.

Trois étapes sont prévues :

1. En groupes restreints d'experts (focus group) : créer une vision stratégique ; définir les freins à l'accès à la terre/aux espaces de production ; définir les outils/actions nécessaires à mettre en place ; fixer des objectifs stratégiques et opérationnels ;
2. Appropriation de la stratégie par les administrations et le cabinet ;
3. Organisation d'un GT avec davantage de participants pour avoir une stratégie appropriée par tous les acteurs régionaux pertinents.

Il y a deux focus group (FG) : un sur l'agriculture urbaine (AU) professionnelle pleine terre (PT) et un sur l'AU pro hors sol.

Nous traitons ici uniquement du FG sur l'AU professionnelle HS.

Les réunions du 26 avril et du 11 mai ont abordés les questions « Quels constats sur le HS ? » ; « Quels freins à trouver un espace adapté HS ? » ; « Où produire en HS ? ».

La réunion du 14 juin aura pour objectif de traiter de : Quels actions/outils mettre en place ? Quels actions/outils prioritaires ? Qui met en place ces actions ?

La réunion fin juin aura pour objectif de traiter de : Quels objectifs (stratégiques/opérationnels) pour cette politique des espaces de production hors sol à Bruxelles? Quels objectifs et quelle organisation d'un GT avec davantage de participants ?

Le contenu évoluant, se complétant au fur et à mesure des réunions, il a été jugé plus intéressant de faire un seul PV reprenant le contenu des discussions jusqu'à maintenant à savoir en date du 31 mai 2021. Un nouveau PV sera rédigé à la fin du processus fin juin.

Chaque prochain chapitre de ce PV est une question/un sujet qui a été posée/discuté dans le cadre des réunions du FG. Chaque contenu du chapitre est la réponse qui a été apportée par les participants du FG.

2. Quels constats sur le HS ?

- **Le secteur est en émergence.** Chaque expérience est nouvelle.
 - Faudrait-il créer un lieu où on accepte les essais/erreur : constater ce qui fonctionne, où doit être mis l'argent public,... ? Ne pas créer quelque chose de figé à ce stade-ci ?

- Pas convaincu par rapport à cette stratégie d'essais/erreurs. En termes de ressources humaines et budgétaires, on ne peut pas se permettre de financer des erreurs. On doit être plus stratégique sur ce que la Région veut en HS en termes économique, social,... -> cf. GT AE. Il y a suffisamment de documentation disponible sur le sujet pour pouvoir avancer.
 - Il ne faut pas créer un espace test et se retrouver dans la situation où les personnes qui en sortent ne trouvent pas de lieux pour lancer leur activité.
 - Est-ce qu'on ne peut pas faire quelque chose de moins lourd qu'un espace test en organisant un système de stages chez des producteurs existants par exemple ?
 - Ou uniquement organiser une aide au lancement ?
 - Est-ce qu'il y a une demande ?
 - Quid d'un vade-mecum, d'un partage de savoir-faire ? Qu'est-ce qui doit être mis en place pour aider pour un PP AU, un aménageur,...
 - ➔ Discussion non tranchée
- **La rentabilité économique des activités est un frein.** Il faut trouver des business models nouveaux et innovants. Il y a des contraintes supplémentaires pour le HS que pour le PT (il faut en être conscient, mais c'est pas pour ça que ça ne peut pas marcher) : espaces plus petits; l'investissement de base peut être plus conséquent,...
 - C'est un secteur qui a besoin de soutien entrepreneurial même si ce n'est pas la même chose d'un type de production HS à l'autre.
 - **Le HS peut être davantage qu'une fonction agronomique.** Le HS peut répondre à des valeurs diverses : impact environnemental positif; contribution à la résilience alimentaire d'une ville; relocalisation; économie circulaire (provenance des matériaux); impact social; pédagogique,... Toutes les valeurs ne peuvent être atteintes. Il faut les contrebalancer.
 - Il faut voir ce que la Région veut soutenir : accepte-t-on de soutenir une activité économique de production locale mais ayant un impact négatif d'un point de vue environnemental ? -> GT Agroécologique (GTAE)
 - Au niveau incitants (réglementaire, subsides,...), les services rendus à la ville et au bâtiment (bruit, qualité de l'air,...) devraient être valorisés.
 - **Le hors sol ne peut être bio**

3. Les freins à trouver un espace adapté en HS

- Trouver un **loyer abordable** afin d'assurer la viabilité financière de l'activité
 - Une solution : loyer symbolique par la ville
- Avoir une **relation sécurisée dans le temps entre le locataire et le propriétaire** en prenant en compte les investissements sur l'infrastructure, les coûts d'exploitation, le réseau créé, l'accessibilité du lieu,... Les coûts d'exploitation en toiture sont plus élevés qu'un jardin (+ de temps, de mains d'œuvre).
- Trouver un **espace avec des dimensions adéquates** : suffisamment grand pour permettre un volume de production qui assure la rentabilité économique et qui n'obligera pas à déménager pour plus grand à court terme, mais pas trop vaste non plus pour que le prix du loyer reste raisonnable
 - Il y a ce soucis pour plusieurs activités : l'espace de BIGH devient trop petit pour eux; Peas & love a commencé à exploiter de nouvelles toitures;...
 - S'il y a une exploitation de plusieurs petits espaces, il faut qu'ils soient proches.
- **Le coût (investissement + coût d'exploitation)**
 - Qui prend les coûts en amont de l'installation ? Les pouvoirs publics ?
 - Il y a plein d'autres options possibles que l'intervention des pouvoirs publics

- En lien avec les multifonctions offertes par l'AU. Quelle valorisation de ces fonctions par les pouvoirs publics ?
- Il faut avoir des **compétences techniques pour aménager/gérer le lieu** d'exploitation. Différentes contraintes en fonction du type de lieu: surcharge, aménagement de l'espace, sécurité, accessibilité, surface, accessibilité à l'eau, gestion des eaux enrichies sortantes, substrat, vent, ensoleillement, évacuation de l'eau, étanchéité, ventilation des espaces, accès à l'électricité,...
- Manque de connaissance (normes, permis, AFSCA,...) et difficulté de comprendre et de **s'adapter à la réglementation**, à la machine administrative et réglementaire. Les démarches telles que les **autorisations** (permis d'urbanisme, permis environnement, autorisation des pompiers...) sont des freins.
 - Il faudrait faciliter les autorisations urbanistiques; en faire des procédures de moindres importances.
- Trouver **un lieu accessible** : contrôle d'accès, ascenseur propre, accès camion (pour se faire livrer du compost ou pour les travaux ou pour l'exploitation de la ferme), autorisations,....
- **Manque de flexibilité des usages** dans la conception du lieu
 - Souvent les choix quant à la conception du lieu vont être faits en amont, avant que l'agriculteur puisse s'installer. Il faut une conception flexible qui puisse répondre à plusieurs modèles entrepreneuriaux, prendre en compte le fait que le quartier puisse changer,... Ne plus programmer un lieu pour usage défini. Réfléchir les espaces autrement.
 - Si on ne peut pas intégrer l'exploitant final dans la conception du lieu, il faudrait tout de même intégrer un exploitant (pour la planification pratique de l'espace, pour les réflexions sur le substrat,...)
- **Concurrence des espaces** avec les panneaux photovoltaïques et avec les autres activités économiques (ex: parking)
- **Le high tech** dans l'investissement et la conception des lieux
 - Penser aux solutions low tech, plus simples et moins chères dans l'investissement et dans la conception des lieux. Ex : Bigh et Peas & Love : aménagement et techniques (hydroponie) très coûteux. Il faut trouver le juste milieu entre low tech, rendement suffisant et surface qui va permettre d'amortir les investissements.
- Pour certains, en fonction des objectifs environnementaux donnés, **la possibilité de se connecter à des ressources, des matières premières locales.**
 - Flux hydrique (accès à de l'eau de pluie), énergétique (ex : BIGH récupère l'énergie des frigos),...
 - Obstacle pour l'accès au substrat : les agriculteurs doivent se tourner vers des substrats industriels car il n'y a pas d'autres options. Il faudrait travailler sur les matières organiques de Bruxelles.
- Pour certains, en fonction des objectifs sociaux donnés, **la possibilité de s'intégrer dans le quartier**
 - Le lien avec le quartier sera nécessaire pour recevoir du soutien public régional
 - Le lien avec le quartier permet de créer un réseau, une appropriation,...
 - Ex : Groot Eiland vend ses produits dans son magasin dans le quartier. Ils créent une économie et de l'emploi local. Système résilient : lieu de production, transformation, vente,....
- Pour certains, en fonction des business models : trouver un emplacement et **espace permettant d'accueillir des visiteurs** (visites payantes, événements spéciaux, activités de restauration) : facilité d'accès à l'emplacement (proximité des transports collectifs,

stationnement), aménagement pratique et sécuritaire (autorisations, surcharge d'exploitation, contrôles d'accès,...) installations sanitaires

→ Encore quelques freins à discuter

4. Où produire en HS ?

- Il ne faut **pas encourager l'occupation temporaire** car ça maintient la précarité du producteur. Cependant, cela est à analyser au cas par cas. Certains lieux inutilisés pourraient être exploités de façon temporaire.
- La **réhabilitation**, dans une vision pérenne, **des lieux désaffectés** de la ville qui n'ont pas de fonction prioritairement envisagée peut être intéressant pour le HS. Permet l'absence de concurrence (statut habitable/non habitable, économique); plus facile d'accès; et accès à moindre prix.
- **4 catégories d'espaces existants en HS pour la culture pro :**
 - culture en bacs sur sol pollué
 - culture en cave
 - intérieur des bâtiments
 - toitures
 - Est-ce que la Région veut soutenir des lieux en particulier (lié aux modèles à soutenir)
? -> GT AE

→ Discussion à continuer